



18 OCTOBRE : EN GRÈVE POUR LE RETRAIT DU PROJET MACRON : NON À LA DESTRUCTION DES LYCÉES PROFESSIONNELS

La réforme des lycées professionnels que veut imposer le président Macron aux élèves et aux personnels de LP constitue un véritable danger pour l'avenir d'un tiers de la jeunesse lycéenne, pour nos métiers et pour la formation professionnelle initiale. En voulant imposer cette réforme, le président Macron montre que la méthode ne change pas : aucun bilan de la réforme précédente, aucune concertation en amont de cette annonce brutale et une feuille de route tardive (et floue) alors même que des décisions lourdes de conséquences sont en préparation.

+ 50 % DE STAGES ET MOINS D'ENSEIGNEMENTS

Le projet annoncé prévoit d'augmenter de 50 % les périodes de stage en entreprise (passage de 22 à 33 semaines pour les bacs pro).

Ces heures en entreprises en plus correspondront fatalement à des centaines d'heures d'enseignement en moins et remettra en question le caractère national de l'accès aux formations professionnelles. De plus, nos élèves sont contraints par les lieux de stages. Nombreuses sont les entreprises qui ne peuvent pas leur proposer l'intégralité des plateaux techniques et des activités développées dans les lycées pro, pourtant indispensables à l'obtention de leur diplôme.

Parce que nous avons à cœur l'émancipation de nos élèves et la qualité du service public d'éducation ; parce que les conséquences sur les conditions de travail des personnels et d'études des lycéen-nes seront désastreuses ; parce que cela correspondra à des suppressions de postes enseignants : nous ne pouvons pas l'accepter.

DES HORAIRES DÉCIDÉS LOCALEMENT

Le cadre national des grilles horaires doit impérativement être maintenu pour garantir des diplômes nationaux assurant une qualification reconnue et la possibilité de poursuites d'études.

La réforme, sous couvert d'autonomie renforcée, prévoit la possibilité de mener des expérimentations permettant de ne pas respecter les grilles horaires disciplinaires nationales. Le français et les maths seraient à privilégier car considérés comme des « savoirs-fondamentaux ». Que restera-t-il alors pour les autres enseignements généraux qui favorisent l'émancipation des élèves ?

DES FORMATIONS RÉDUITES AUX BESOINS LOCAUX

Les fermetures et ouvertures de filières dans les établissements seraient décidées uniquement au prisme des besoins locaux de main-d'œuvre ce qui va considérablement réduire les choix de formation des élèves. Nous refusons que l'avenir professionnel de nos jeunes lycéen-nes soit conditionné à des métiers en tension pour la plupart en raison de leurs conditions salariales et de travail déplorables.

Oui, la carte des formations doit évoluer, nous le portons haut et fort depuis des années. Mais elle doit évoluer dans l'intérêt général du pays au prisme des grands enjeux écologiques, de la prise en charge du Grand âge, de la nécessaire réindustrialisation, du numérique. D'aucune façon, son « évolution » ne doit se restreindre à la seule mise en adéquation avec les besoins économiques immédiats et locaux des entreprises : chaque jeune, quel que soit le lieu géographique de son lycée professionnel, doit pouvoir trouver la formation de son choix.

UN NOUVEAU PLAN SOCIAL ?

Cette diminution du temps scolaire percutera aussi les enseignant-es de matière professionnelle pour qui le président a déjà annoncé un vaste plan de reconversion. L'expérience vécue dans ce domaine par nos collègues de Gestion-Administration nécessite des engagements fermes du ministère pour permettre de vraies reconversions et se donner les moyens d'une vraie politique RH.

En Mayenne :

10h00 : Assemblée générale (Auditorium salle polyvalente)

11h30 : Rassemblement Place du 11 novembre (Laval)